



**LETTRE D'INFORMATION AUX PORTEURS DE L'OPCVM POCARA**  
**CODE ISIN : FR001400QXI0**

STRASBOURG, le 27/04/2026

**Objet : Transfert du FCP POCARA (OPCVM).**

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteurs de parts du FCP **POCARA (OPCVM)** (ci-après le « Fonds ») géré par Société Générale Investment Solutions (France).

**Quelles modifications vont intervenir sur votre OPCVM ?**

Nous vous informons que Société Générale Investment Solutions (France) a décidé de procéder au transfert de la gestion du Fonds à la société de gestion GALILEE ASSET MANAGEMENT, agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 00-023, qui a accepté d'en reprendre la gestion, sous réserve de l'agrément délivré par l'Autorité des Marchés Financiers.

En parallèle, GALILEE ASSET MANAGEMENT a également décidé de procéder au changement des acteurs suivants :

CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC) qui a accepté d'exercer la fonction de Dépositaire, Conservateur, Centralisateur ainsi que la fonction de Délégué de la Gestion administrative et Comptable du Fonds.

Les documents réglementaires, prospectus et Document d'information clés ont été modifiés et sont consultables.

Cette opération a été soumise à l'Autorité des Marchés Financiers qui l'a agréée en date du **20/04/2026**.

**Quand ces modifications interviendront-elles ?**

**Les modifications entreront en vigueur le 04/06/2026.**

**A titre d'information, la dernière centralisation chez SOCIETE GENERALE s'effectuera le 04/06/2026 sur la base de la valeur liquidative du 05/06/2026 et la première centralisation chez CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC) s'effectuera après cut-off le 04/06/2026 au 29/06/2026 sur la base de la valeur liquidative du 30/06/2026.**

Si vous adhérez à cette opération, aucune intervention de votre part n'est nécessaire.

**Si vous êtes en désaccord avec cette opération, vous avez la possibilité de demander le rachat sans frais de vos parts pendant un délai de 30 jours. La date limite pour exercer cette option est le 04/06/2026.**

Société de Gestion de Portefeuille



Après l'expiration de ce délai, cette possibilité vous sera toujours offerte, votre Fonds ne facturant pas de frais de sortie.

Pour toute précision, nous vous invitons à contacter votre interlocuteur habituel.

**Quel est l'impact de cette modification sur le profil de rendement/risque de votre investissement ?**

Cette opération entraînera les modifications suivantes :

- **Modification du profil rendement/risque : OUI**
- **Augmentation du profil rendement/risque : OUI**
- **Augmentation potentielle des frais : OUI**
- **Ampleur de l'évolution du profil de rendement/risque : Très significatif**



**Quel est l'impact sur votre fiscalité ?**

Cette modification n'entraînera aucun impact fiscal pour le porteur de part sauf en cas de rachat de vos parts avec pour conséquence une éventuelle imposition de la plus-value en fonction des modalités de détention et de votre situation individuelle. Dans une telle situation, nous invitons chaque porteur à se renseigner auprès de son conseiller fiscal.

**Quelles sont les principales différences avant et après modification ?**

**Tableau comparatif des éléments modifiés**

	AVANT	APRES
<b>Acteurs intervenant sur le fonds</b>		
Société de gestion*	<b>SOCIETE GENERALE INVESTMENT SOLUTIONS (FRANCE)</b>	<b>GALILEE ASSET MANAGEMENT</b>
Dépositaire et Centralisateur*	<b>SOCIETE GENERALE</b>	<b>CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC)</b>
Déléataire de la Gestion administrative et Comptable*	<b>SOCIETE GENERALE</b>	<b>CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC)</b>
<b>Régime juridique et politique d'investissement</b>		
Garantie/Protection*	<b>Contrats constituant des garanties financières : Néant</b>	<b>Contrats constituant des garanties financières : Dans le cadre de transactions sur instruments financiers dérivés de gré à</b>

Société de Gestion de Portefeuille



		<p>gré, le Fonds peut recevoir des garanties financières afin de limiter son risque de contrepartie. Ces garanties sont principalement constituées d'espèces et, le cas échéant, d'obligations émises ou garanties par des États membres de l'OCDE ou des organismes supranationaux.</p> <p>Les garanties reçues présentent une liquidité élevée, une qualité de crédit élevée et font l'objet d'une évaluation quotidienne avec application de décotes prudentes. Elles sont diversifiées, conservées auprès du dépositaire et ne font l'objet d'aucune réutilisation lorsqu'elles ne sont pas en espèces. Les garanties en espèces peuvent être placées conformément à la réglementation en vigueur.</p>	
<b>Modification du profil de rendement/risque</b>			
<b>Evolution de l'exposition aux différentes catégories de risques*</b>	<p>Risque marchés émergents : <b>[0% ; 20%]</b></p> <p>Risque de change : <b>[0% ; 40%]</b></p> <p>Risque actions : <b>[0% ; 40%]</b></p>	<p>Risque marchés émergents : <b>[0% ; 50%]</b></p> <p>Risque de change : <b>[0% ; 50%]</b></p> <p>Risque actions : <b>[0% ; 50%]</b></p>	<p><b>+</b></p> <p><b>+</b></p> <p><b>+</b></p>
<b>Frais</b>			
<b>Frais maximum</b>	<p>Frais de gestion directs : <b>1.40 %</b></p> <p>Assiette : Actif net hors OPC gérés par la Société de Gestion</p>	<p>Frais de gestion directs : <b>0.90 %</b></p> <p>Assiette : Actif net</p>	
<b>Commissions de mouvement</b>	<p>Néant (Sans distinction entre les commissions de mouvement du dépositaire et celles de la société de gestion)</p>	<p><b>Commissions de mouvement du dépositaire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Actions, ETF, Warrants, Obligations convertibles, Droits de souscription : <ul style="list-style-type: none"> <li>• min 25€ France, Belgique et Pays-Bas</li> <li>• min 55€ pour les autres Pays</li> </ul> </li> <li>- Obligations, callables et puttables : <ul style="list-style-type: none"> <li>• min 25€ France, Belgique et Pays- Bas</li> <li>• min 55€ pour les autres Pays</li> </ul> </li> <li>- OPC (FIA + OPCVM):</li> </ul>	

**Société de Gestion de Portefeuille**



		<ul style="list-style-type: none"> <li>• France / admis Euroclear : 15€</li> <li>• Etranger : 40 €</li> <li>• Off shore : 150 €</li> </ul> <p>- TCN :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• France 25€</li> <li>• Autres Pays 55 €</li> </ul> <p>- Marchés à terme :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• MONEP Futures : 1€/lot</li> <li>MONEP Options: 0.25% min 5€</li> </ul> <p><b><u>Commissions de mouvement de la société de gestion :</u></b> Néant</p>	
<b>Frais de recherche</b>	Les frais liés à la recherche conformément aux dispositions du Règlement général de l'AMF <b>sont payés à partir de ressources propres de la société de gestion.</b>	Des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés à l'OPCVM, <b>lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.</b>	
<b>Frais de fonctionnement et autres services</b>	Pas de possibilité d'augmentation des frais administratifs de 10 points de base sans information des porteurs de manière particulière.	Possibilité pour la société de gestion de majorer de 10 points de base par année civile les frais administratifs externes à la société de gestion sans informer les porteurs de manière particulière.	
<b>Modalités de souscriptions/Rachats</b>			
<b>Fréquence VL</b>	Hebdomadaire	Mensuelle	
<b>Montant minimum de souscription</b>	1 part	Un millième de part	
<b>Plafonnement des rachats*</b>	Néant	Plafonnement à hauteur de 20% (Dispositif de gates)	
<b>Swing pricing</b>	Néant	Dispositif d'ajustement de la valeur liquidative « swing pricing »	
<b>Règles d'évaluation et de comptabilisation des actifs</b>			
<b>Méthodes de calcul de la commission de gestion</b>	Calcul <b>hebdomadaire</b> sur la base de l'actif hors OPC gérés par la Société de Gestion.	Calcul <b>mensuel</b> sur la base de l'actif de l'OPC.	

**Société de Gestion de Portefeuille**



**GALILEE**  
Asset Management

Dans l'intervalle, le Fonds continue à être géré conformément à l'objectif et la stratégie d'investissement décrits dans le prospectus en vigueur.

**\*Ces modifications ont reçu un agrément de la part de l'AMF en date du 20/04/2026.**

## Éléments clés à ne pas oublier pour l'investisseur

Nous vous recommandons de consulter le prospectus ainsi que le Document d'Informations Clés de l'OPCVM mis à jour sur le site internet de votre banque ou d'en faire la demande auprès de :

GALILEE ASSET MANAGEMENT  
10 Boulevard Tauler,  
67000 STRASBOURG  
<https://www.galilee-am.com/>

Ces documents vous seront adressés gratuitement sur simple demande dans un délai de huit jours ouvrés.

***Si vous adhérez à ces modifications, aucune intervention de votre part n'est nécessaire.***

***Si vous êtes en désaccord avec ces modifications, vous avez la possibilité de demander le rachat sans frais de vos parts pendant un délai de 30 jours. Après l'expiration de ce délai, cette possibilité vous sera toujours offerte, votre OPCVM ne facturant pas de frais de sortie.***

N'hésitez pas à contacter votre conseiller et rencontrez-le régulièrement pour faire le point sur vos placements et votre situation.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Roni Michaly  
Président

### Société de Gestion de Portefeuille

Siège social  
10 Boulevard Tauler  
67000 Strasbourg  
☎ : +33 (0)3 90 22 92 60  
Siret 431 962 554 00033

Bureau de Paris  
120 avenue des Champs Elysées  
75008 Paris  
☎ : +33 (0)1 53 53 06 53  
Siret 431 962 554 00041

S.A.S au capital de 899 955 €  
[www.galilee-am.com](http://www.galilee-am.com)  
Agrément AMF GP 00-023  
ORIAS N°12068677  
Code APE 6630Z